
 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES AFFAIRES INTE-
 RIEURES, DE LA SECURITE ET DE
 LA DEFENSE

SOMMAIRE :

Nomination.

DECRET

ANNEE 1963 - N° 252/PR/MAISD-P.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

AMPLIATIONS :

- ORIGINAL I
- JORD I
- MAISD 4
- MEFP I
- MFT I
- SGCM IO
- SGAN IO
- DP 2
- CF I
- SF 5
- FP I
- FB I
- DI I
- TRESOR I
- INFO-RADIO I
- S/P.BEMBEREKE I
- PREFET N-EST I
- INTERESSE I

VU la loi n°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Consti-
 tution de la République du Dahomey ;
 VU la loi n°59/16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la
 liste des Emplois Supérieurs de la République du
 Dahomey dont la nomination des titulaires est
 faite par le Président de la République, le Con-
 seil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
 VU les nécessités de service ;
 SUR la proposition du Ministre des Affaires Inté-
 rieures, de la Sécurité et de la Défense ;
 Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er.- M. SIDI Zacharie, Commis des P.T.T.
 en service à Parakou, est nommé Chef de l'Arrondis-
 sement de Baouanri (Bembérèkè).

ARTICLE 2.- Le présent décret, qui aura effet à
 compter de la date de prise de service de l'inté-
 ressé, sera enregistré, publié et communiqué partout
 où besoin sera ./.-

Par le Président de la
 République,

Pour LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
 Le Ministre d'Etat chargé de l'intérim :

Le Ministre des Affaires Intérieures,
 de la Sécurité et de la Défense,

M. AROUNA.-

OKE ASSOGBA